



PREFET DELEGUE DE SAINT-BARTHELEMY ET DE SAINT-MARTIN

Saint-Martin, le 7 mars 2012

CABINET

COMMUNIQUE DE PRESSE

**CAMPAGNE DE DESTRUCTION DES FUSEES ET ENGIN PYROTECHNIQUES
PERIMES**

La Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin vous informe que les démineurs de la direction de la défense et de la sécurité civile procéderont à la destruction des fusées et autres moyens pyrotechniques périmés de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin les 19, 20 et 21 mars 2012.

Afin de procéder à une reprise aussi exhaustive que possible de ces engins, vous voudrez bien faire connaître au responsable du service des affaires maritimes, M. MUNIER – Station Maritime de Saint-Martin – 5, rue de la République à Saint Martin (97150) – Tél : 05 90 87 96 09 – Fax : 05 90 87 91 61, dans les plus brefs délais, les quantités de stock détenues.

Merci de bien vouloir en faire la plus grande diffusion auprès des professionnels de la mer et des plaisanciers.
